

**DEMANDE DE SUBDIVISION DU PÉRIMÈTRE
D'EXPLOITATION D'UN BAIL MINIER**



Je demande/Nous demandons par la présente la subdivision du périmètre d'exploitation du bail minier no
, en vertu de l'article 41 du Règlement sur les aliénations minières et les baux miniers RM 64/92, qui figure sur
la/les carte/s de claim n°/s

Le/s titulaire/s du bail/des baux subdivisé/s sera/seront :

(Titulaire)

demeurant au

(Adresse)

Ville Province Code postal

N° de téléphone N° de télécopieur

Des plans d'arpentage des périmètres d'exploitation des baux miniers proposés certifiés conformes et dûment
approuvés par le directeur des levés sont joints à la présente.

Date

Titulaire

Si le titulaire n'est pas un résident du Manitoba, il est nécessaire de fournir le nom et l'adresse d'un représentant
résident.

Représentant résident

Ville Province du **MANITOBA** Code postal

N° de téléphone N° de télécopieur

Remarques :

1. Si cette demande est signée par un représentant, un document attestant ses pouvoirs doit être remis au registraire.
2. La copie (appartenant au titulaire) du document de bail minier, pour le bail initial, doit être fournie avec la demande.

Prière de déposer les demandes au bureau du registre minier :

WINNIPEG
1395, avenue Ellice
Unité 360
Winnipeg (Manitoba)
R3G 3P2
Téléphone : 204 945-6527
Télécopieur : 204 948-2578

FLIN FLON
Immeuble Barrow
143, rue Main, bureau 201
Flin Flon (Manitoba)
R8A 1K2
Téléphone : 204 687-1630
Télécopieur : 204 687-1634